

Avant de défendre une nouvelle fois la CPI, la France devrait s'interroger sur ceux qui l'ont dirigée

Après la destitution historique de Karim Khan et les révélations visant son prédécesseur Luis Moreno Ocampo, la Cour pénale internationale affronte une crise qui menace son principal capital : sa crédibilité.

[Michel Fayad](#) ↗



Le 24 juillet, réunis au siège des Nations unies à New York, 82 des 125 États parties à la Cour pénale internationale (CPI) ont voté, au scrutin secret, la destitution de son procureur en chef, Karim Khan, pour faute grave. C'est la première fois, dans l'histoire de la Cour, qu'un procureur en exercice est révoqué. Karim Khan, qui rejette les accusations portées contre lui par une collaboratrice de son bureau, entend contester cette décision. Il n'a d'ailleurs pu assister à la séance qui a scellé son sort : il est aujourd'hui sous le coup de sanctions américaines.¹

À Paris, le réflexe sera sans doute d'y voir la conséquence des pressions de Washington, et de ressortir le carnet de chèques. La France est le troisième contributeur financier de la Cour, avec 16 millions d'euros en 2025, et son plus fidèle défenseur en Europe. Avant de financer un quatrième procureur, elle devrait pourtant s'attarder sur le parcours de ceux qui ont occupé cette fonction.

Luis Moreno Ocampo n'était pas un cadre subalterne ayant échappé aux contrôles. Il fut le tout premier procureur en chef de la Cour, élu en 2003 par les États parties eux-mêmes. Pendant neuf ans, c'est lui qui a décidé quelles atrocités commises à travers le monde méritaient d'être poursuivies, et lesquelles ne le seraient pas. À tous égards, il incarnait la Cour pénale internationale.

Or, selon des documents obtenus par Mediapart et analysés par le réseau European Investigative Collaborations, une enquête publiée dès 2017 et pourtant restée largement ignorée par la classe politique française, il aurait dirigé son bureau comme une entreprise personnelle. Tout en percevant un traitement financé par les contribuables, Ocampo aurait contrôlé des sociétés écrans non déclarées, au Panama et dans les îles Vierges britanniques, et transmis des informations confidentielles de la Cour à de riches contacts privés. Il aurait ensuite décroché un contrat de conseil estimé à trois millions de dollars auprès d'un milliardaire libyen du pétrole, proche d'hommes sur lesquels la CPI elle-même avait enquêté pour crimes de guerre. L'organe de contrôle interne de la juridiction a du reste ouvert une enquête, afin d'établir si des informations privilégiées avaient servi à soustraire des clients rémunérateurs au système judiciaire qu'il avait présidé.²

Trois personnes seulement ont exercé cette fonction : le premier fait l'objet de ce lourd dossier ; le troisième vient d'être révoqué. Jamais, pourtant, les États parties n'ont voulu y voir un problème structurel.

¹Francesco De Palo, « Karim Khan rimosso e accusa ad Ocampo: perché la Corte penale internazionale non può avere ombre », Il Fatto Quotidiano, 31 juillet 2026 : <https://www.ilfattoquotidiano.it/2026/07/31/corte-penaleinternazionale-khan-ocampo-scandali-notizie/8464623/>

²Stephen Pollard, « The strange relationship between Qatar and the ICC », The Spectator, 24 juillet 2026 : <https://spectator.com/article/whats-going-on-with-qatar-and-the-icc/>

Une opération d'influence qui vise Paris

L'histoire ne s'est pas arrêtée à son départ de La Haye. Des enregistrements rendus publics ce printemps semblent montrer Ocampo et son fils préparant une campagne d'influence rémunérée, en s'appuyant sur la tragédie des Arméniens du Haut-Karabakh pour mener une opération politique. Leur équipe comprendrait notamment un ancien collaborateur du Parlement européen, autrefois conseiller de Josep Borrell, désormais chargé de « façonner la politique européenne » pour le compte d'Ocampo. Son fils ne dissimule pas l'objectif : « Ce que nous devons obtenir, c'est la destitution de Pachinian. »

Le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev a publiquement affirmé que le financement d'Ocampo provenait de Samvel Karapetyan, milliardaire russo-arménien ayant bâti sa fortune en Russie avant de faire son entrée en politique arménienne, un an environ avant les législatives de juin. Il en a passé une large part en résidence surveillée, poursuivi pour tentative de coup d'État. Son mouvement n'en a pas moins recueilli 23 % des voix, devenant la première force d'opposition du pays. Le Center for European Policy Analysis a déjà décrit des cas où des oligarques d'origine russe ou ayant bâti leur fortune en Russie se réinventent en figures d'opposition dans des pays de l'espace post-soviétique. Le camp d'Ocampo conteste toutefois toute interprétation de ce type.

Mais la cible de cette campagne en dit long : pour la France, l'enjeu n'a rien de théorique. En mai, Emmanuel Macron s'est rendu à Erevan et a conclu un partenariat stratégique. La France a vendu à l'Arménie des canons Caesar et des radars, forme ses militaires et soutient des projets d'infrastructures. Ces gestes s'inscrivent dans une continuité historique : la France soutient la cause arménienne depuis longtemps, indépendamment de qui exerce le pouvoir à Erevan. Près de 400 000 personnes d'origine arménienne vivent sur son sol.

Que l'opération vise le gouvernement actuel ne change rien au fond : elle instrumentalise une souffrance collective, celle des Arméniens du Haut-Karabakh et, plus largement, des chrétiens d'Orient, pour servir un projet d'influence privée. Et Ocampo ne semblait pas décidé à s'en tenir là. D'autres documents divulgués le montrent envisageant de transférer cette opération vers « une plateforme utilisant l'intelligence artificielle », le dossier arménien n'étant qu'un « projet pilote » au service d'une structure capable, dit-il, « d'organiser l'ordre mondial et le désordre mondial ».

Or, en février 2024, Viginum a identifié le réseau Pravda (également connu sous le nom de Portal Kombat). NewsGuard a constaté par la suite que les principaux agents conversationnels en reprenaient les contenus dans près d'un tiers des cas, tandis que les autorités françaises ont documenté l'injection de millions de ses articles dans les modèles de langage.

La crédibilité, seul capital de la Cour

L'objection est connue : un mauvais procureur ne suffit pas à discréditer toute une institution. Le raisonnement vaut pour une banque ou un ministère, où l'on écarte un responsable corrompu et où la machine repart. Il ne vaut pas ici. La Cour n'a ni armée, ni territoire, ni ressources propres. Elle ne détient qu'un seul capital véritable : la crédibilité de son verdict lorsqu'elle désigne un criminel de guerre. Cette crédibilité disparue, il ne reste qu'un palais de justice et un drapeau.

Or, si l'on en croit les révélations disponibles, celui qui l'a incarnée pendant neuf ans gérait dans le même temps sa charge comme une affaire privée. Les raisons de soutenir la Cour existent, et Paris les connaît parfaitement : elle demeure l'une des rares institutions chargées de poursuivre les crimes les plus graves lorsque les juridictions nationales ne peuvent ou ne veulent pas agir. Mais rien de cela n'autorise à défendre une institution sans jamais s'interroger sur ceux qui la dirigent. Le prochain procureur sera désigné par l'assemblée même qui a choisi les trois précédents, et la France sera de nouveau appelée à voter, à financer et à défendre ce choix. Cette fois, elle ferait bien de se demander précisément ce qu'elle défend.